

Monitorage des institutions de thérapie résidentielle des addictions

Nombre de places à disposition et taux d'occupation
dans les institutions de thérapie résidentielle et leurs
logements accompagnés en Suisse (2025)

Infodrog

Infodrog est la Centrale nationale de coordination des addictions, créée par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) sur la base de la loi sur les stupéfiants. Elle s'engage pour la mise en œuvre de la politique des quatre piliers en matière d'addictions, sur mandat de l'OFSP. Grâce aux échanges et à la collaboration avec différents groupes d'intérêt, Infodrog encourage la diversité, l'accessibilité, la perméabilité, la coordination et la qualité des différentes offres de prévention, de conseil, de thérapie et de réduction des risques. Elle soutient les expert·e·s, services spécialisés, autorités et institutions dans leurs activités avec les personnes rencontrant des problèmes d'addictions, de manière ciblée et adaptée à leurs besoins, en leur fournissant une documentation et des informations étayées scientifiquement et de qualité.

Mentions légales

Édition

Infodrog
Centrale nationale de coordination des addictions
Eigerplatz 5
CH-3007 Berne
+41(0)31 376 04 01
office@infodrog.ch
www.infodrog.ch

Autrice

Melody Guillaume-Gentil, Infodrog

Relecture :

Franziska Eckmann, Infodrog

© Infodrog 2026

1 Introduction

Infodrog assure depuis 2004 le monitoring de l'occupation des institutions de thérapie résidentielle et semi-résidentielle dans le domaine des addictions. Depuis 2014, les données sont transmises par les cantons dans lesquels les institutions concernées ont leur siège. Ce monitoring permet de documenter, à l'échelle cantonale et nationale, le nombre de places disponibles en institution de thérapie résidentielle ainsi que leur taux d'occupation moyen. Depuis 2020, il intègre également les places en logements accompagnés rattachés à des institutions de thérapie résidentielle.

Pour l'année 2025, 17 cantons ont transmis des données relatives aux institutions de thérapie résidentielle, ce qui correspond à l'ensemble des cantons disposant de telles offres. Les 9 autres cantons ne comptaient pas d'offre de ce type. S'agissant des logements accompagnés rattachés à une institution de thérapie résidentielle, 7 cantons ont communiqué le nombre de places disponibles ainsi que leur taux d'occupation moyen. Le canton du Tessin n'est plus pris en compte dans cette partie du monitoring, les places recensées jusqu'ici n'étant plus disponibles.

En 2025, 1139 places en institution de thérapie résidentielle ont été recensées en Suisse, soit 5 places de moins qu'en 2024. Le taux d'occupation moyen national s'établit à 87 %, un niveau identique à celui de l'année précédente. Pour les logements accompagnés, 599 places ont été recensées dans les 7 cantons ayant transmis des données, soit 7 places de moins qu'en 2024. Leur taux d'occupation moyen atteint 93 %, ce qui correspond à une légère hausse par rapport à l'année précédente.

Le présent rapport présente les résultats du monitoring 2025, en mettant en évidence l'évolution du nombre de places disponibles, de l'occupation effective et des taux d'occupation moyens dans les institutions de thérapie résidentielle et les logements accompagnés. Il vise ainsi à fournir une base d'observation utile pour suivre l'évolution de l'offre et soutenir la réflexion sur les besoins en matière de prise en charge résidentielle dans le domaine des addictions.

2 Places disponibles en institutions de thérapie résidentielle

En 2025, 1139 places en institutions de thérapie résidentielle dans le domaine des addictions ont été comptabilisées pour un total de 53 institutions, soit 5 places en moins qu'en 2024.

Année	Nbre de cantons (y compris demi-cantons)	Nbre d'institutions	Nbre de places disponibles
2012	17	64	1220
2013	17	63	1200
2014	16	59	1122
2015	16	60	1090
2016	17	67	1291
2017	17	67	1287
2018	17	66	1281
2019	17	60	1250
2020	17	56	1194
2021	17	55	1195
2022	17	56	1183
2023	17	54	1147
2024	17	53	1144
2025	17	53	1139

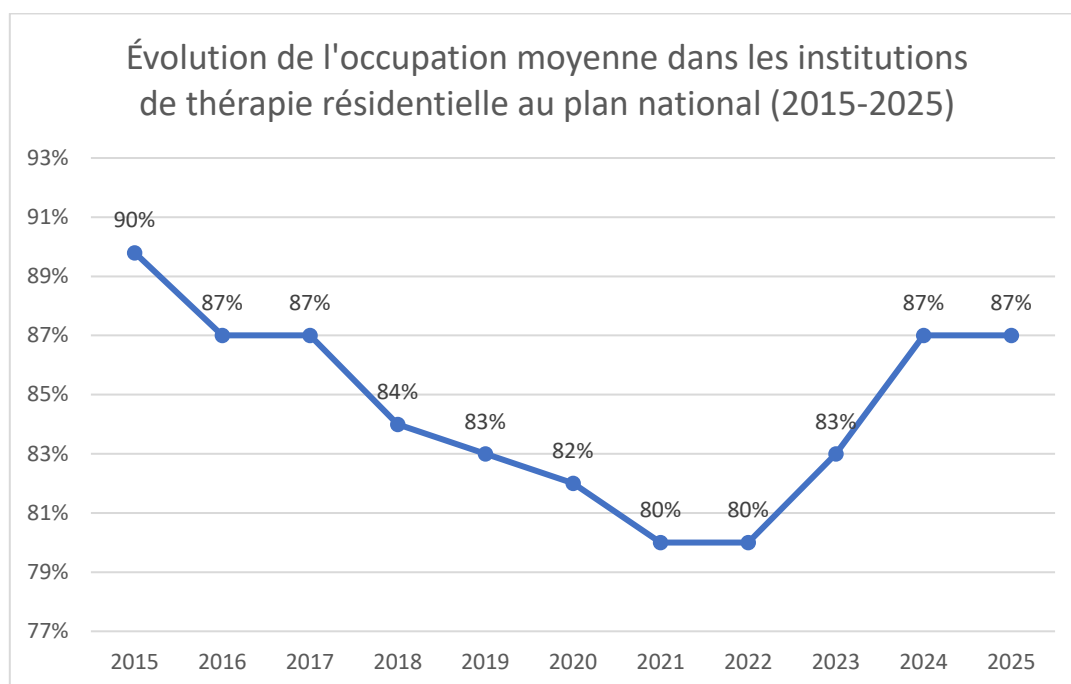
Le nombre d'institutions proposant des places est resté stable en 2025, avec 53 institutions comptabilisées. Chaque année, depuis 2016, on constate une diminution du nombre de places disponibles, passant de 1291 places en 2016 à 1139 places en 2025 soit une diminution de 152 places en 9 ans.

Le nombre de places disponibles à l'échelle suisse a légèrement reculé en 2025, avec 5 places de moins qu'en 2024. Cette diminution s'explique notamment par le retrait de 17 places du présent monitoring dans le canton de Vaud, celles-ci étant désormais comptabilisées par d'autres services. Des baisses sont également observées dans les cantons de Genève (-5 places) et du Tessin (-3 places). À l'inverse, le nombre de places a augmenté dans les cantons de Berne (+11 places), d'Argovie (+5 places) et du Valais (+4 places). Dans les autres cantons, aucune variation du nombre de places n'est à relever.

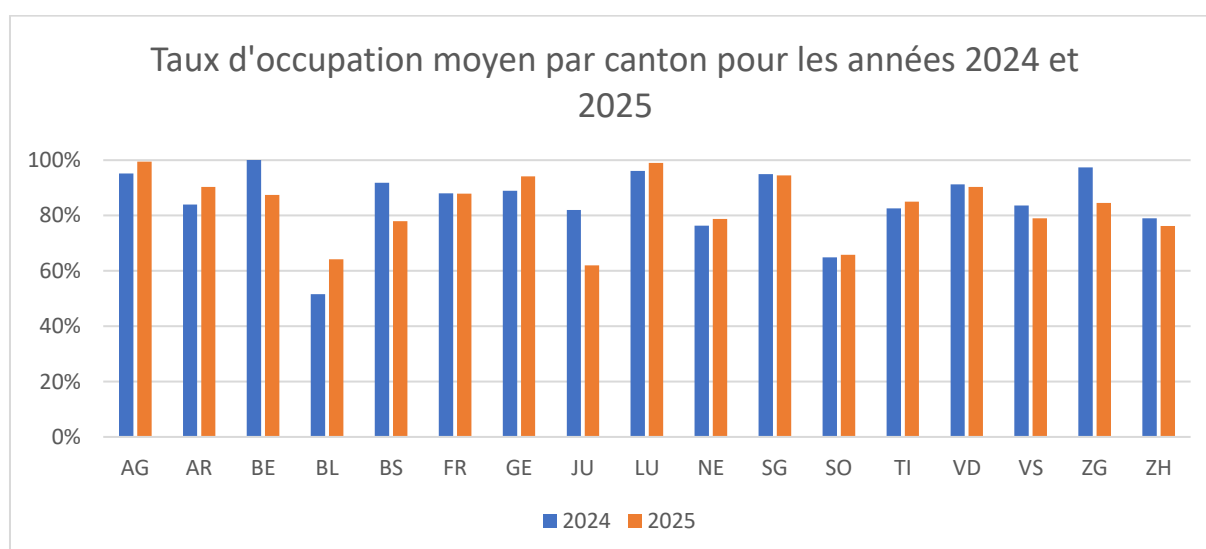
3 Occupation des places en institutions de thérapie résidentielle

En 2025, le taux d'occupation moyen annuel suisse dans les institutions de thérapie résidentielle était de 87 % (989 places occupées sur 1139 places disponibles).

Le graphique suivant présente l'évolution du taux d'occupation au cours de la dernière décennie, soit de 2015 à 2025. Après une baisse continue entre 2015 et 2021, le taux d'occupation s'est stabilisé à 80 % entre 2021 et 2022, avant de repartir à la hausse entre 2022 et 2024. En 2025, il se maintient à 87 %, soit le même niveau que l'année précédente :



Le graphique suivant présente la variation du taux d'occupation moyen entre 2024 et 2025 et met ces résultats en perspective par canton :



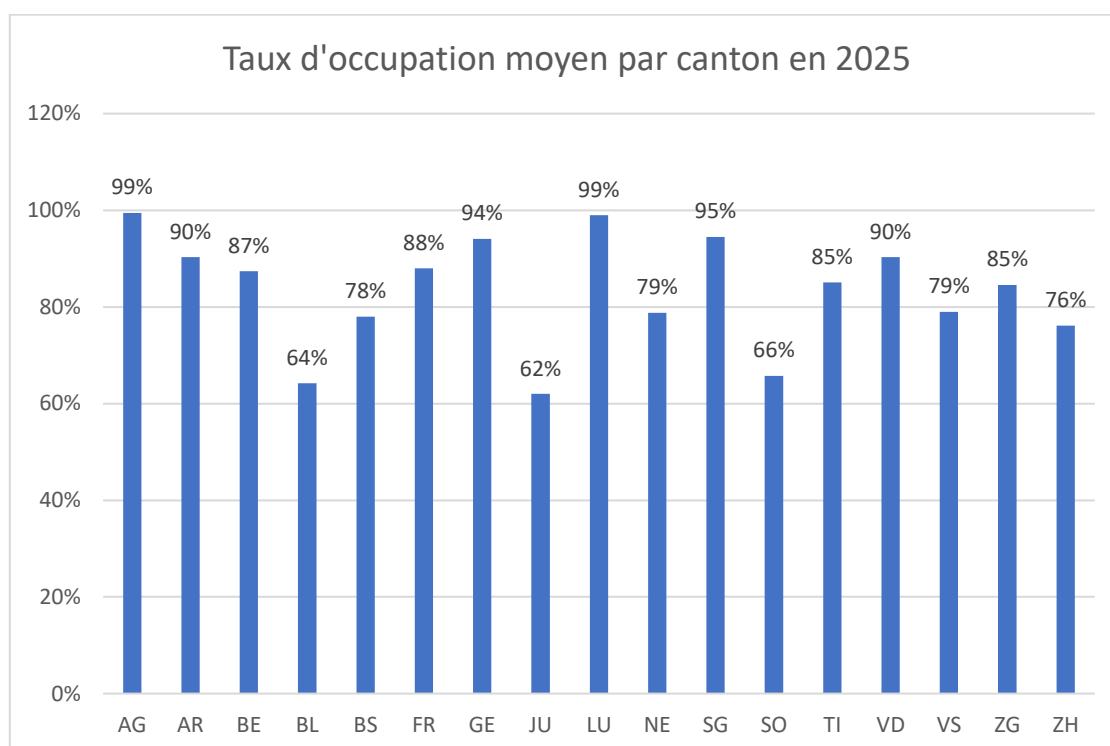
Le canton de Bâle-Campagne (BL) enregistre la plus forte hausse du taux d'occupation, celui-ci passant de 52 % en 2024 à 64 % en 2025, soit une augmentation de 12 %. Cette évolution doit toutefois être interprétée avec prudence, car le canton ne compte que 10 places disponibles en institution de thérapie

résidentielle. Dans ce contexte, une faible variation du nombre de résident·e·s au cours de l'année influence fortement le taux d'occupation.

La plus forte diminution du taux d'occupation est observée dans le canton de Berne (BE), où il est passé de 112 % en 2024 à 87 % en 2025, soit une baisse de 24 %. Malgré ce recul, le taux d'occupation bernois demeure supérieur à 85 %. Le niveau particulièrement élevé de 2024, avec un taux supérieur à 100 %, constituait une situation exceptionnelle.

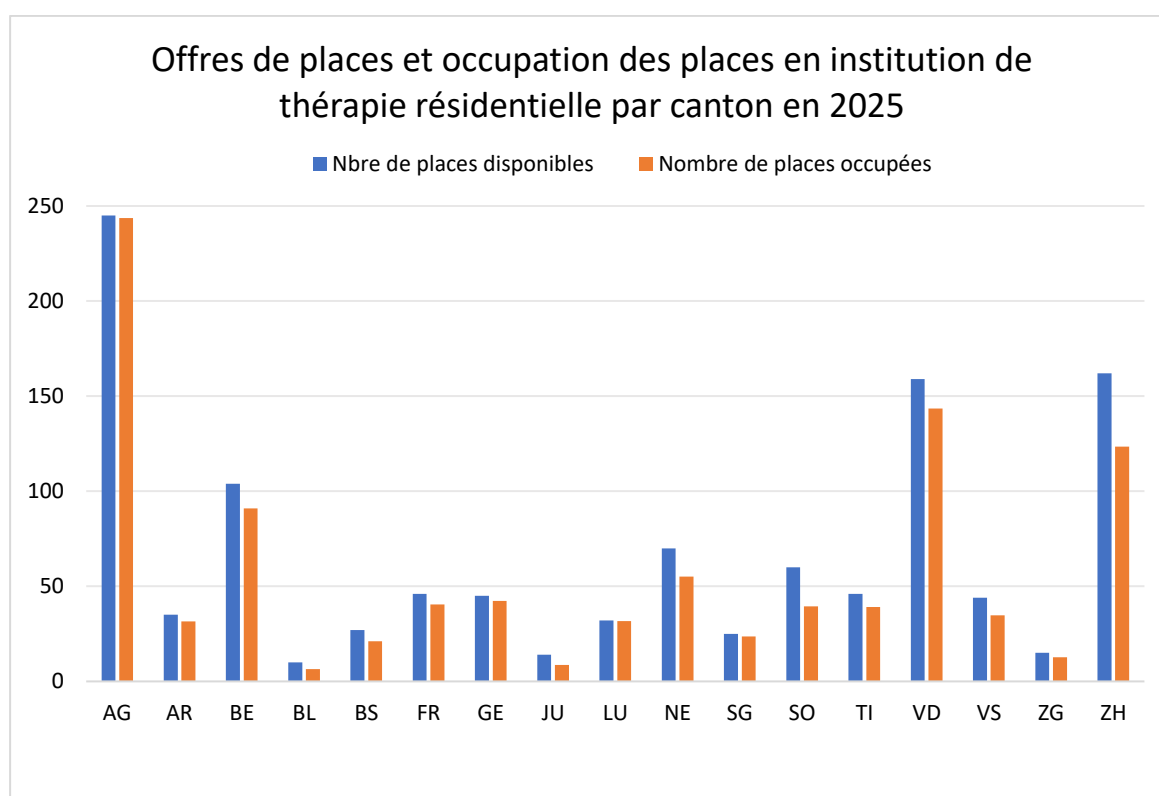
En 2025, le taux d'occupation a diminué dans 6 cantons (BE, BS, JU, VS, ZG, ZH), est resté stable (max. $\pm 1\%$) par rapport à l'année précédente dans 4 cantons (SG, VD, SO, FR) et a augmenté dans les 7 autres cantons (AG, AR, BL, GE, NE, LU, TI).

Le graphique ci-dessous détaille le taux d'occupation moyen par canton en 2025 :



En 2025, les taux d'occupation cantonaux moyen se situaient entre 99 % (AG et LU) et 62 % (JU). Dans 10 cantons qui proposent des offres de thérapie résidentielle, le taux d'occupation des places était supérieur ou égal à 85 %. Pour les autres cantons (n=7), il se situe au-dessous de 85 %.

Enfin, ce dernier graphique détaille le nombre de places disponibles et occupées par canton en 2025 :



4 Places disponibles et taux d'occupation des logements accompagnés dépendants d'institutions de thérapie résidentielle

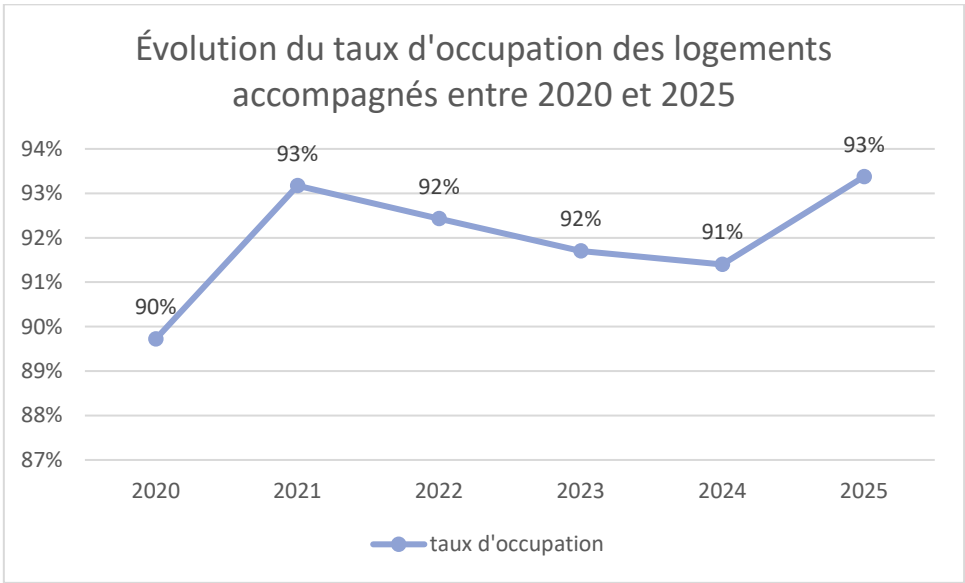
Depuis 2020, ce monitoring recense également les offres de logements accompagnés rattachés à une institution de thérapie résidentielle, afin de mieux documenter les besoins en matière de prise en charge des personnes concernées.

En 2025, le nombre de places disponibles et le taux d'occupation des logements accompagnés rattachés à une institution de thérapie résidentielle ont été transmis par 7 cantons, soit un canton de moins que l'année précédente. Cette diminution s'explique par le retrait de l'offre du canton du Tessin, dont les places en logement accompagnés n'étaient plus actuelles. Les autres cantons n'ont pas pu fournir ces chiffres, soit en raison de leur mode de catégorisation des places, soit parce qu'ils ne disposent pas de telles offres. Par ailleurs, toutes les places de logements accompagnés existantes dans les cantons ayant transmis des données ne sont pas nécessairement recensées ici, certaines étant comptabilisées par d'autres services, par exemple dans le domaine de la santé psychique, et n'ayant donc pas été communiquées dans le cadre du présent monitoring.

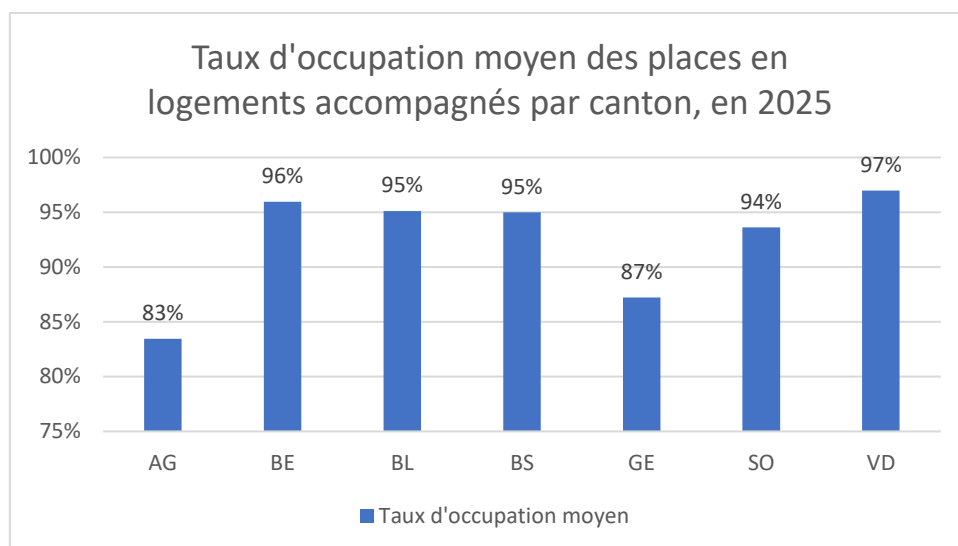
En 2025, 599 places disponibles en logements accompagnés ont été recensées dans 7 cantons, soit 7 places de moins qu’en 2024 (2024 : 606 places). Le taux d’occupation annuel de ces places s’élève à 93 %, ce qui correspond à une légère hausse de 2 points de pourcentage par rapport à 2024 (91 %). Le taux d’occupation global des logements accompagnés demeure ainsi élevé, au-dessus de 90 %, ce qui témoigne de l’intérêt et le besoin marqué pour ce type d’offre.

Année	Nbre de cantons	Nbre de places disponibles	Taux d'occupation total
2020	7	386	90 %
2021	7	401	93 %
2022	8	584	92 %
2023	8	584	92 %
2024	8	606	91 %
2025	7	599	93 %

Le graphique ci-dessous présente l’évolution du taux d’occupation des places en logements accompagnés entre 2020 et 2025. Depuis le début du recensement de ces places, le taux d’occupation à l’échelle nationale se maintient au moins à 90 %. Après plusieurs années de légères baisses, il repart à la hausse en 2025 :



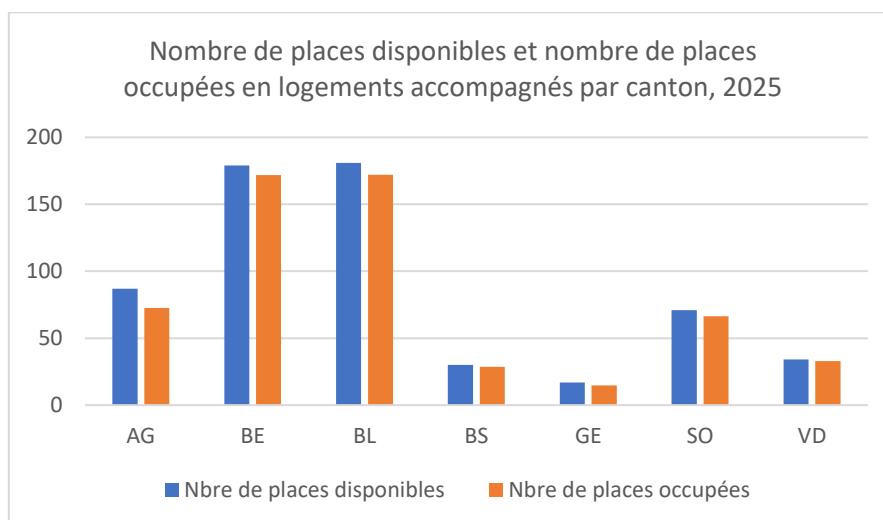
Dans le graphique suivant, nous détaillons par canton le taux d'occupation des places en logements accompagnés pour l'année 2025 :



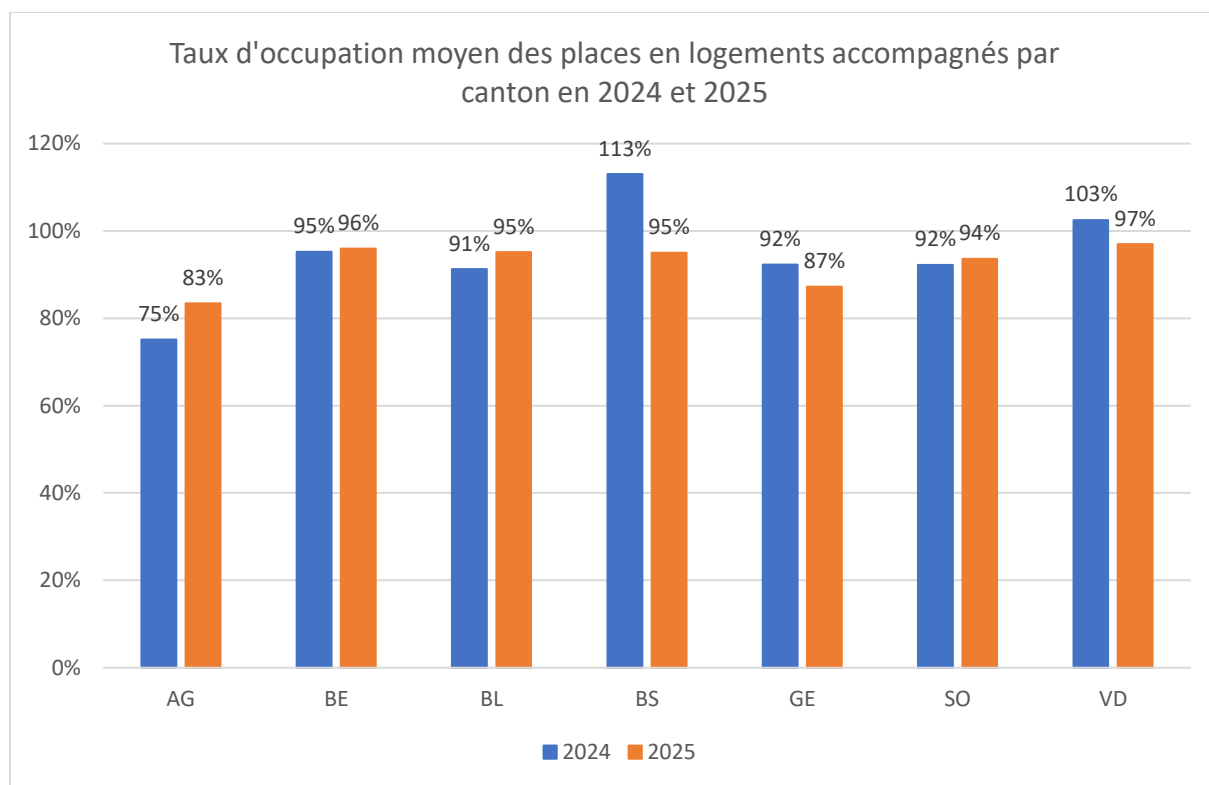
Dans 6 cantons (BE, BL, BS, GE, SO et VD), le taux d'occupation des places en logements accompagnés dépasse 85 %. Le canton de Vaud affiche le taux le plus élevé, avec 97 %. Il est à noter également que depuis le lancement du recensement, cette année 2025 le canton de Bâle-Ville n'enregistre pas un taux supérieur à 100 %. Cette évolution s'explique notamment par l'ajout de 5 places à l'offre existante, passée de 25 places en 2024 à 30 places en 2025.

Le canton d'Argovie enregistre le taux d'occupation le plus bas, avec 83 %, soit un niveau légèrement inférieur au seuil de 85 %. Dans ce canton, le nombre de places disponibles a diminué entre 2024 et 2025 pour revenir à 87 places, comme en 2023. Cette réduction de l'offre a contribué à une hausse du taux d'occupation, passé de 75 % en 2024 à 83 % en 2025.

Le graphique suivant détaille le nombre de places disponibles et le nombre de places occupées dans des logements accompagnés par canton en 2025 :



Enfin, ci-dessous, le graphique permet une comparaison entre les taux d'occupation de 2023 et de 2024, par canton pour les logements accompagnés :



Le taux d'occupation des logements accompagnés est élevé dans la plupart des cantons. En 2025, on atteint un taux d'occupation moyen de 93 % pour tous les cantons.

5 Nombre de places à disposition, occupation effective et taux d'occupation moyen des institutions d'aide dans le domaine des addictions et des logements accompagnés, par canton, pour l'année 2025

Institutions de thérapie résidentielle

Logements accompagnés

Nombre de places à disposition : 245	Nombre de places à disposition : 87
Nombre de places occupées : 244	Nombre de places occupées : 73
Taux d'occupation moyen : 99 %	Taux d'occupation moyen : 83%

AG

AR

Nombre de places à disposition : 35	
Nombre de places occupées : 32	
Taux d'occupation moyen : 90 %	

BE

Nombre de places à disposition : 104	Nombre de places à disposition : 179
Nombre de places occupées : 91	Nombre de places occupées : 172
Taux d'occupation moyen : 87 %	Taux d'occupation moyen : 96 %

BL

Nombre de places à disposition : 10	Nombre de places à disposition : 181
Nombre de places occupées : 6	Nombre de places occupées : 172
Taux d'occupation moyen : 64 %	Taux d'occupation moyen : 95 %

BS

Nombre de places à disposition : 27	Nombre de places à disposition : 30
Nombre de places occupées : 215	Nombre de places occupées : 29
Taux d'occupation moyen : 78 %	Taux d'occupation moyen : 95 %

FR

Nombre de places à disposition : 46	
Nombre de places occupées : 41	
Taux d'occupation moyen : 88 %	

GE

Nombre de places à disposition : 46	Nombre de places à disposition : 17
Nombre de places occupées : 40	Nombre de places occupées : 15
Taux d'occupation moyen : 88%	Taux d'occupation moyen : 87 %

JU

Nombre de places à disposition : 14	
Nombre de places occupées : 9	
Taux d'occupation moyen : 62 %	

LU

Nombre de places à disposition : 32

Nombre de places occupées : 32

Taux d'occupation moyen : 99 %

NE

Nombre de places à disposition : 70

Nombre de places occupées : 55

Taux d'occupation moyen : 79 %

SG

Nombre de places à disposition : 25

Nombre de places occupées : 24

Taux d'occupation moyen : 95 %

SO

Nombre de places à disposition : 60

Nombre de places occupées : 39

Taux d'occupation moyen : 66 %

Nombre de places à disposition : 71

Nombre de places occupées : 66

Taux d'occupation moyen : 94 %

TI

Nombre de places à disposition : 46

Nombre de places occupées : 39

Taux d'occupation moyen : 85 %

VD

Nombre de places à disposition : 159

Nombre de places occupées : 144

Taux d'occupation moyen : 90 %

Nombre de places à disposition : 34

Nombre de places occupées : 33

Taux d'occupation moyen : 97 %

VS

Nombre de places à disposition : 44

Nombre de places occupées : 35

Taux d'occupation moyen : 79 %

ZG

Nombre de places à disposition : 15

Nombre de places occupées : 13

Taux d'occupation moyen : 85 %

ZH

Nombre de places à disposition : 162

Nombre de places occupées : 123

Taux d'occupation moyen : 76 %

6 Conclusion

Les données 2025 confirment l'importance de l'offre de thérapie en institutions résidentielles et leurs offres de logements accompagnés dans le dispositif d'aide en matière d'addictions. À l'échelle nationale, 1139 places de thérapie résidentielle ont été recensées dans 53 institutions réparties dans 17 cantons. Le taux d'occupation moyen annuel s'élève à 87 %, soit un niveau identique à celui de 2024, après une progression observée depuis 2022. Parallèlement, le nombre de places disponibles en thérapie résidentielle poursuit sa diminution sur le long terme, avec 152 places de moins entre 2016 et 2025.

Concernant les logements accompagnés rattachés à des institutions de thérapie résidentielle, 599 places ont été recensées en 2025 dans 7 cantons. Ce chiffre correspond à une légère diminution par rapport à 2024, avec 7 places de moins, mais il reste nettement supérieur au niveau observé au début du recensement en 2020, avec 386 places recensées. Le taux d'occupation global atteint 93 % en 2025, soit une hausse de 2 points de pourcentage par rapport à l'année précédente. Depuis 2020, ce taux se maintient à un niveau d'au moins 90 %, ce qui indique une utilisation durablement élevée de ce type d'offre.

Les différences observées entre cantons doivent toutefois être interprétées en tenant compte du nombre de places disponibles et des spécificités cantonales. Dans les cantons disposant d'un nombre restreint de places, de faibles variations du nombre de personnes accompagnées peuvent en effet avoir une influence importante sur les taux d'occupation. Les résultats doivent donc être lus à la lumière des réalités locales et des modalités de recensement propres à chaque canton.

Dans l'ensemble, le monitoring 2025 met en évidence une utilisation soutenue des offres de thérapie résidentielle et des logements accompagnés. Il souligne également l'importance de poursuivre l'observation de l'évolution du nombre de places disponibles, de leur occupation effective et des besoins régionaux. Ces données constituent une base utile pour documenter l'évolution de l'offre, soutenir la planification cantonale et contribuer au maintien d'un dispositif diversifié, accessible et adapté aux besoins des personnes concernées par une addiction.